



LE METIER

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) intervient auprès de personnes « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou

en situation de handicap, ou auprès de familles avec de jeunes enfants afin de faciliter leur vie quotidienne.

L'ADVF assure ses fonctions de manière autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents en intervenant aux domiciles des particuliers.

LA FORMATION

La formation conduit au Titre professionnel ADVF et au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Le contenu de la formation respecte le référentiel d'activité et de compétences du titre professionnel (RNCP).

L'objectif de la formation est d'être en capacité d'exercer au domicile des particuliers en tant qu'assistant(e) de vie aux familles.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le titre professionnel est organisé par trois certificats de compétences professionnelles, qui peuvent être obtenus par capitalisation :

- CCP1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier
 - CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
 - CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile
 - CCS : Accompagner les personnes en situation de handicap à domicile
 - Examen au Titre professionnel ADVF et CCS
- IF2M est reconnu centre d'examen agréé par la DIRECCTE.

BENEFICIAIRES

- Demandeurs d'emploi
- Salariés, salariés en reconversion professionnelle
- Personnes en situation de handicap n'ayant pas de contre-indication à l'exercice du métier

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française, communication écrite et orale.
- Bonne résistance physique
- Bonnes capacités de communication
- Avoir réussi le test de positionnement en formation

MODALITES D'EXAMEN

- Epreuves en cours de formation – mise en situation professionnelle
- Examen final : mise en situation professionnelle et entretien avec un jury habilité par la DIRECCTE

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

- Consultez le site servicesalapersonne.gouv.fr

DEROULEMENT DE LA FORMATION & PEDAGOGIE

La formation se déroule dans les locaux d'IF2M avec des périodes d'alternance en stage ou sur les terrains professionnels selon les modalités de formation.

Nous privilégions les pédagogies actives pour les cours théoriques et les mises en situations professionnelles au sein de l'appartement pédagogique pour développer toutes les compétences attendues dans l'exercice du métier.

FINANCEMENTS POSSIBLES & TARIFS

Demandeurs d'emploi :

- **Alternance** : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage
- **Action individuelle** : financée par Pôle emploi ou la Région en CARED individuel
- Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Contrat de sécurisation professionnelle

Salariés :

- Compte personnel de formation (CPF)
- CPF de transition professionnelle – Transition Pro
- PRO-A

Le tarif appliqué dépend de votre dispositif de financement, merci de nous consulter pour un devis.

Le Titre ADVF est également accessible par la voie de la Validation de l'expérience (VAE) en justifiant de 1607 heures d'expérience professionnelle dans le métier.

INSCRIPTION & SELECTION

Pour les candidats :

Inscription à une information collective obligatoire

Modalité d'admission : test de positionnement et entretien oral

Le jour de l'information collective, merci d'apporter un CV et de vous munir de votre numéro de demandeur d'emploi.

Pour les structures employeurs souhaitant recruter un alternant :

Vous pouvez adresser nous adresser un mail ou nous contacter par téléphone.

04 78 62 02 02

contact@if2m-formation.fr

Lieu : 113, rue Marietton – 69009 LYON – 1^{er} étage

REFERENCEMENT FORMATION

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code RNCP : 4821

Code ROME : K1302